

Lutter contre le cyberharcèlement : Quels enjeux pour demain ?

Lundi 28 novembre de 15h à 18h

Université Paris 8, Salle de la recherche, Bibliothèque
universitaire, 2 rue de la Liberté 93000 Saint-Denis

L'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis, en partenariat avec les **Ceméa**, organise une demi-journée de conférence/débat sur les questions de cyberharcèlement chez les jeunes, le lundi 28 novembre de 15h à 18h à L'université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, 2 rue de la Liberté 93200 Saint-Denis.

Ces échanges permettront de faire un état des lieux du harcèlement et cyberharcèlement chez les jeunes aujourd'hui en France, et de prendre le temps d'échanger sur les actions de prévention, les structures d'aides et outils permettant à la fois de sensibiliser les publics et d'accompagner les victimes de harcèlement. Nous interrogerons aussi le rôle des plateformes numériques et leurs outils de signalement en ligne. Enfin nous clôturerons ses échanges en réfléchissant à des pistes, nouveaux outils à mettre en place, afin de lutter contre toutes formes de harcèlement en ligne.

Pour cela, nous sommes heureux·ses, d'accueillir des chercheur·euses travaillant sur les questions de harcèlement, et d'échanger avec des associations, ainsi que des personnalités publiques et institutions sur les conséquences et pistes à mettre en œuvre afin de lutter contre ce phénomène de plus en plus présent au sein de nos sociétés.



Sophie JEHEL, maîtresse de conférences habilitée à diriger des recherches, Université Paris 8, CEMTI

Sophie Jehel mène des recherches sur les pratiques numériques des adolescents et participe aux analyses de l'Observatoire des pratiques numériques des jeunes en Normandie dans le cadre du programme "Éducation aux écrans" des Ceméa. Dès 2014, la question du cyberharcèlement est apparue comme une préoccupation forte des jeunes et des filles en particulier. Le baromètre de l'inquiétude s'est maintenu depuis à un haut niveau

Les recherches en socioéconomie permettent de comprendre pourquoi les dispositifs commerciaux des industries numériques le favorisent. Il importe aussi de développer la réflexivité des acteurs éducatifs et la connaissance du droit pour que la culpabilité change de camp.



Samuel Comblez, psychologue de l'enfance et de l'adolescence.

Il travaille depuis près de 20 ans dans le champ de la protection de l'enfance. Il a exercé dans un service de pédopsychiatrie et pour différents services téléphoniques d'aide à distance. Il est aujourd'hui directeur des opérations de l'Association e-Enfance/3018 à Paris et exerce la fonction de psychothérapeute dans le cadre d'une activité libérale à Paris.

Présentation de l'Association e-Enfance :

Reconnue d'utilité publique et agréée par le Ministère de l'Éducation Nationale, l'Association e-Enfance est l'association française de protection de l'enfance sur Internet. Créée en 2005, elle intervient à la demande de toute structure pour sensibiliser les enfants, les adolescents mais aussi leurs parents et les professionnels aux risques liés aux usages numériques des mineurs. Chaque année, elle sensibilise enfants, ados, parents et professionnels (190 000 cette année) dans le cadre de ses interventions, notamment dans les établissements scolaires de la classe de CP jusqu'à la terminale. L'Association e-Enfance est également l'opérateur du numéro national 3018 qui aide les victimes de cyberharcèlement et de violence numériques (plus de 20 000 appels cette année).



Shanley Clemot McLaren, Co-présidente de l'association #StopFisha

Shanley, activiste et lanceuse d'alerte en décembre 2017 lors du #MeToo sur les violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement secondaire, fait partie du collectif Stopfisha depuis sa création. Ce collectif regroupe une vingtaine de femmes entre 16 et 50 ans dont la mission principale est de lutter contre le cybersexisme et le cyberharcèlement. En 2021, elles publient leur ouvrage « Combattre le Cybersexisme », dans lequel elles tirent la sonnette d'alarme sur un danger en hausse et nous livrent un véritable état des lieux du cybersexisme et des cyberviolences en France.

Aujourd'hui, l'association dispose de 4 moyens d'action :

- 1) la Veille et le Signalement de contenus,
- 2) l'Accompagnement des victimes - psychologique et juridique,
- 3) la Sensibilisation et la prévention,
- 4) le lobbying pour plus de protection des victimes et plus de prise de responsabilités des cyber-agresseurs et des plateformes elles-mêmes.



Maïtané Lenoir, Designer d'outils numérique, membre et parfois modératrice au sein de Framasoft.

Présentation de Framasoft:

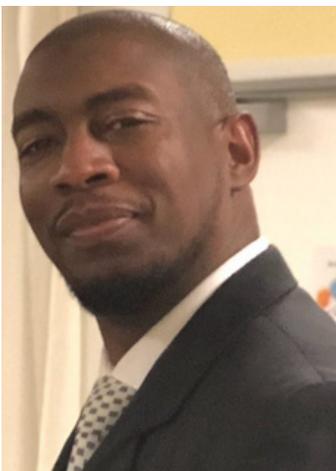
Framasoft est une association d'éducation populaire aux enjeux du numérique et des communs culturels. C'est un réseau dédié à la promotion du « libre » en général et du logiciel libre en particulier. De nombreux services et projets innovants mis librement à disposition du grand public. Une communauté de bénévoles soutenue par une association d'intérêt général.



Lucile COQUELIN, doctorante en Science de l'Information et de la communication au sein du laboratoire CEMTI (Paris 8).

Lucile Coquelin mobilise dans ses travaux des approches issues des théories du sens et de l'éducation critique aux médias afin de questionner les représentations, en particulier des corps, produites/diffusées par les productions audiovisuelles sérielles et les réseaux sociaux numériques à destination du grand public.

Lors de cette intervention, Lucile COQUELIN, s'appuiera sur ses démarches de sémiotique action et sémiotique création qu'elle déploie dans ses travaux, afin de nous partager des outils pédagogiques favorisant la réflexivité sur les problèmes publics et politiques en lien avec le numérique.



Sadate HAMADI, Chargé d'études à la Mission de Prévention des Violences en Milieu scolaire (MPVMS), au sein de la sous-direction de l'action éducative de la Direction Générale de l'Enseignement SCOLAIRE (DGESCO).

Il travaille sur la prévention et la gestion des crises des situations de cyberviolences, en lien avec les référents violences de tous les départements. Il travaille également sur la prévention, le traitement et le suivi des situations de cyberharcèlement en lien avec les référents harcèlement des académies et départements de France et d'outre-mer.

S'engager contre le cyberharcèlement : l'application mobile "Youth against Cyberbullying"



#Youthagainstcyberbullying, une application accessible gratuitement sur Android. Cette application fait suite au projet Européen « Youth against Cyberbullying » porté par les Ceméa , en collaboration avec six pays (Danemark, Hongrie, Italie, Croatie, Serbie et France), depuis 2019.

Cette dernière permet de sensibiliser les jeunes aux questions de harcèlement et cyberharcèlement par le biais de jeux de rôle, quizz et mises en situation. Ils pourront également trouver des conseils leur permettant d'agir face à des actes de cyberharcèlement, de se protéger sur les réseaux sociaux, ainsi que des numéros d'aides.

Télécharger l'application en scannant le QR CODE :



Pour toutes questions :

Alice CHISIN - Chargée de mission Médias Nuémériques et Lutte contre les discriminations
alice.chisin@cemea.asso.fr - 01.53.26.24.10